

L'Éducation permanente :

ses enjeux actuels et à venir

Christine Delhayé avec la collaboration de Chantal Dricot

1. INTRODUCTION

1.1. Contexte

Le CESEP en tant qu'organisme d'éducation permanente questionne régulièrement et de diverses manières la notion d'éducation permanente en lien avec sa réalité, ses publics propres et le contexte du moment¹. Chaque fois, l'approche, l'étendue et l'objectif abordent des angles différents mais toutes ces démarches participent à un renouvellement de la compréhension de ce qu'est l'éducation permanente ; comment elle se met en œuvre dans l'action ; quel rôle elle joue dans l'espace public.

La présente étude participe de cette même démarche. Elle s'inscrit aussi dans un contexte politique et économique particulier : celui d'une année marquée par le sceau de l'austérité et des restrictions budgétaires tant en Belgique qu'ailleurs, en Europe et dans le monde.

Depuis plus de vingt ans, les crises économiques se succèdent et amplifient sans cesse les écarts entre riches et pauvres. Parallèlement, la précarité touche un nombre sans cesse croissant d'individus. Ces derniers n'ont pas, au sens strict, franchi le seuil de pauvreté mais ne disposent plus de quoi faire face à l'imprévu et sont donc susceptibles de voir leur situation basculer rapidement.

Dans le même temps, le pouvoir politique semble perdre de plus en plus ses marges d'action au profit du pouvoir économique et financier mais aussi au bénéfice des médias dont le rôle d'influence se renforce chaque jour.

La crise financière dans laquelle nous sommes entrés il y a presque cinq ans a, quant à elle, mis progressivement à mal trois mythes qui pourtant à force de sourdes réaffirmations prennent parfois des allures de mantras : celui d'une « finance bienfaitrice, allouant au mieux les capitaux et les risques, et capable de s'autoréguler. », « celui d'une mondialisation heureuse, facteur d'efficacité pour les entreprises et de gain de pouvoir » et celui d'« d'une monnaie (unique européenne) sans

¹ Quelques exemples : un travail en profondeur a été réalisé par Vincent de Coorebyter en 1996, en tant que membre du CESEP à l'époque, sur la formation et l'emploi dans le champ socio-culturel. Dans le contexte de l'arrivée du nouveau décret, des tables rondes ont été organisées en 2005 sur la thématique et ont rassemblé différents acteurs de l'éducation permanente comme Jean Vogel, Marcel Wynants, Lucien Barel, Jean-Pierre Nossent, Dany Adam, Thérèse Mangot.. Cécile Paul donne depuis 3 ans une formation sur l'éducation permanente pour le CESEP à Namur.

Etat » (Sandra Moatti, rédactrice en chef adjointe d'*Alternatives Economiques* (*Alternatives Economiques Poche* n° 058 - décembre 2012).

A l'origine de la crise avec l'éclatement de la bulle financière, les plus ardents défenseurs de l'ultra-libéralisme en sont aussi les premières victimes. Depuis plus de cinq ans, les États-Unis font face à des difficultés économiques lourdes de conséquences pour leur population confrontée d'autant plus gravement à la paupérisation et à la précarité que les filets de sécurité sont inexistants. Plus encore, leur suprématie mondiale semble elle aussi vacillante, prise au piège de l'interdépendance des échanges et des enjeux ; qu'ils soient d'ordre économiques et financiers mais aussi sociaux, géopolitiques ou environnementaux.

Au regard de ces bouleversements, on pourrait penser que les crises récurrentes favorisent la remise en question du modèle capitaliste et le renforcement des modèles alternatifs. Pourtant, tout se passe comme si le capitalisme profitait des crises qu'il provoque pour pousser sa logique à l'extrême et gagner du terrain sur ses contradicteurs.

Dans ce contexte, l'éducation permanente avec son bagage historique, culturel et social, est-elle encore l'instrument d'une émancipation créative ? Ou la figure moribonde d'une utopie irrémédiablement aspirée par le désenchantement du monde ? Comment l'éducation permanente et ses acteurs (organismes et acteurs de terrains) peuvent-ils poursuivre leur mission qui consiste à éclairer les contradictions, à rendre visible les tensions, « à construire les situations et les procédures visant à augmenter notre puissance individuelle et collective d'agir, et ainsi à nous ouvrir le chemin d'une émancipation entendue comme dégagement de la place qui nous a été assignée par les conditions sociales, les appartenances culturelles, le genre, ou encore les handicaps de toutes sortes. » (Christian Maurel, 2010) ?

A ce stade, deux types de positionnement semblent possibles pour l'éducation permanente et ses acteurs : soit, insensiblement contaminés par l'uniformisation de la pensée, ils se laissent gagner par un sentiment d'impuissance qui contredit jusqu'à leur raison d'être ; ils se replient sur des actions ponctuelles et inoffensives et adoptent lentement mais sûrement les modèles de rentabilité immédiate et de rationalisation. Soit, ils refusent cette position d'assiégés et cette uniformisation leur fait apparaître l'urgente nécessité de revendiquer un discours critique ; ils reconnaissent toute la pertinence de leur rôle et de leur fonctionnement et ils font socle de leurs valeurs pour relever ces défis nouveaux et pourtant très proches de ceux de l'éducation populaire des origines. Autrement dit, les acteurs de l'éducation permanente doivent choisir entre accompagner, amortir les effets sociaux négatifs de notre société ou œuvrer à la construction de nouvelles formes d'action qui permettent aux individus et aux groupes sociaux de dépasser les contradictions dans lesquelles ils sont pris.

Quelle qu'en soit la formulation, c'est dans cette deuxième perspective, que nous avons engagé la présente étude suivant en cela notamment Christian Maurel (2012, p.75) : « Actuellement, et il y a des indices qui nous le montrent, il y a un tel développement des nouvelles technologies, des forces productives, des nouvelles formes de relations entre les gens, y compris à travers les médias qui pourtant nous oppressent, que les rapports entre les gens et même les rapports de production et les rapports idéologiques sont en train d'être bousculés ; et là-dedans, l'éducation populaire a sa place. »

Avant de préciser les objectifs que nous avons poursuivis, il est nécessaire de présenter un élément du contexte également important, même s'il ne constitue pas l'objectif de l'étude (cf. délimitations du cadre) : le fait que nous soyons presque 10 ans après le début de l'application du décret du 17 juillet 2003 qui régit la reconnaissance et le subventionnement des associations d'éducation permanente et qui a modifié de manière significative le financement et l'organisation du secteur de l'éducation permanente en Communauté française.

1.2. Objectif

L'objectif poursuivi par l'étude consiste à répondre à la question suivante : quels sont les enjeux pour l'éducation permanente aujourd'hui et pour les années à venir ?

Le point de départ est le contexte rapidement brossé ci-dessus et l'idée que, dans ce contexte, l'éducation permanente a un rôle particulier à jouer, des défis spécifiques à relever. Le principe est bien de préciser les contours de l'éducation permanente, ses fondements, ses forces et ses réussites et de mettre en évidence la pertinence de sa démarche et de ses pratiques face aux transformations sociétales du monde d'aujourd'hui et de demain. Nous cherchons également à identifier ce que l'éducation permanente peut renforcer, développer, modifier pour provoquer le regard, l'analyse et l'action critiques.

Par ailleurs, dans un moment où l'acte politique est peu valorisé, la question est également de comprendre comment, à quels moments et avec quelles forces l'éducation populaire va faciliter, contribuer à l'émancipation de ses publics, leur permettre d'être ce qu'ils veulent être (Christian Maurel, 2010, p. 217). Le sentiment d'impuissance, la résignation, l'impression que leurs actes ne pourront de toute façon rien changer, ne sont-ils pas intégrés par les publics de l'éducation permanente ? Ne sont-ils pas intégrés également par les acteurs du secteur de l'éducation permanente affadissant en cela leur ambition de transformation sociale et politique ?

Il est tentant dans ce type de situation plus encore de partir avant tout à la recherche d'outils plutôt que de questionnements comme le propose l'éducation permanente. Est-ce le reflet d'une culture technique présente actuellement ou plus profondément l'expression de ce sentiment d'impuissance à agir, à faire changer ?

On l'a vu dans le contexte, à quoi, de quoi peut-on encore rêver aujourd'hui ? Notre société n'est-elle pas en manque, en recherche d'une nouvelle utopie, d'une représentation idéale de ce que pourrait être la société d'aujourd'hui et de demain ? Et si c'est le cas, l'éducation permanente n'a-t-elle pas un rôle à jouer dans la construction, la formulation d'utopies à portée humaine ?

Pour répondre à ces objectifs, nous avons veillé dans nos différentes démarches, tout spécialement lors des rencontres avec des acteurs-clés du secteur de l'éducation permanente à ouvrir le champ des réflexions, les invitant à se placer hors des contraintes spécifiques, à rêver en quelque sorte à l'idéal.

1.3. Délimitations du cadre

L'étude a une visée prospective, volontairement orientée vers le futur proche. Ainsi, bien que fondée sur la connaissance de l'histoire et s'appuyant sur ce qui a été à l'origine de l'éducation populaire et donc aussi de l'éducation permanente, il n'est pas dans l'objectif de cette étude de réécrire l'historique de l'éducation permanente. Pour ce faire, nous renvoyons le lecteur intéressé aux très nombreux écrits qui existent sur le sujet.

En outre, et même si l'étude sort près de 10 ans après la mise en œuvre du dernier décret sur l'éducation permanente, l'étude ne vise nullement à évaluer ce décret. Nous ne pouvons évidemment pas faire abstraction de ce que le décret a mis en place dans la mesure où certains enjeux qui ont été révélés, l'ont été précisément par rapport à ce décret. Une évaluation du décret a d'ailleurs été réalisée pour le compte de la Fédération Wallonie Bruxelles en 2011 qui pourra éclairer le lecteur intéressé à ce sujet.

1.4 Approche

Pour répondre aux objectifs de l'étude, nous avons d'abord réalisé une revue de littérature sur l'éducation permanente. Un ouvrage a marqué nos lectures, celui de Christian Maurel, publié en 2010 et intitulé « Éducation populaire et puissance d'agir. Les processus culturels de l'émancipation ». L'auteur était d'ailleurs l'invité de la journée de l'Éducation permanente centrée sur les enjeux et perspectives de cette dernière organisée par la Fédération Wallonie Bruxelles en 2011. La contribution de Christian Maurel au débat est reconnue dans le secteur et a constitué un point de départ et une articulation de l'étude.

Nous avons décidé de baser l'étude sur une double démarche, de l'aborder par deux portes d'entrée. D'une part, en partant de ce qu'en disent des formateurs de l'éducation permanente. Pour des raisons de timing et de moyens à mettre en œuvre, nous avons décidé de repartir de données existantes, extrêmement riches par rapport à notre objet d'étude, à savoir les « Parcours de formateurs » qui sont publiés dans chaque « Secouez-vous les Idées », la revue trimestrielle du CESEP. Cette rubrique présente une large palette de profils de formateurs du CESEP mais pas uniquement. L'interview se veut « brut de décoffrage » et aborde outre le profil, le parcours du formateur, la manière de concevoir, de mettre en œuvre l'éducation permanente dans la pratique de formateur. L'analyse de ces articles est très éclairante car elle nous met directement en prise à la réalité du métier de formateur en éducation permanente, ses questionnements et ses réponses aux évolutions auxquelles il est confronté.

D'autre part, nous avons souhaité interroger des personnes qui connaissent depuis longtemps le secteur et qui sont dès lors en mesure de poser un regard vers l'avenir en assurant la continuité avec les origines de l'éducation populaire pour en « garantir » la pérennité des valeurs. Nous avons ainsi choisi quelques personnes, membres du Conseil Supérieur de l'Éducation permanente, organe consultatif et décisionnel du secteur en Communauté française, créé par le décret du 17 juillet 2003. Ces représentants sont également directeurs d'organismes d'éducation permanente. Ainsi nous avons rencontré : Hafida BACHIR, Vie féminine ; Jean BLAIRON, RTA ; Vincent de COORBYTER, CRISP ; Marc FICHERS, Nature & Progrès ; Marc HORDIS, Etopia ; Christine KULAKOWSKI, CBAI ; Serge NOEL, CESEP ; Yanic SAMZUN, PAC. En outre, nous avons également souhaité rencontrer Christine MAHY, pour sa connaissance du secteur pour avoir été responsable du Miroir vagabond, organisme d'éducation permanente et actuellement responsable du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté. Nous ne pouvions pour des questions de temps rencontrer

tous les membres du Conseil. Nous avons tenté de refléter au mieux les diverses tendances, thématiques, publics spécifiques qui se retrouvent au sein du Conseil. Il nous semble que les avis présentés reflètent déjà une grande diversité de penser l'éducation permanente.

Le point de vue de l'administration en charge du décret éducation permanente était également indispensable. Nous avons dès lors rencontré la Directrice du Service de l'Éducation permanente de la Fédération Wallonie Bruxelles, France LEBON².

Tant dans l'analyse des « Parcours de formateurs » que lors des entretiens, une attention particulière a été portée, en vue de poursuivre l'objectif de dégager les enjeux majeurs pour l'éducation permanente dès aujourd'hui et pour les prochaines années, aux thématiques suivantes :

- Le contexte particulier dans lequel l'éducation permanente œuvre aujourd'hui, et sa confrontation aux changements sociétaux actuels et à venir,
- Le rapport entre l'éducation permanente et la culture, d'une part, le travail d'autre part, tous deux points angulaires de l'éducation permanente telle qu'elle s'est construite depuis ses origines ;
- Les liens qui lient désormais – pour le meilleur et pour le pire, pourrait-on dire, l'éducation permanente et l'insertion socio-professionnelle et l'effet de ce lien sur l'éducation permanente ;
- Le rôle que les nouvelles technologies de l'information et de la communication et tout particulièrement et les réseaux sociaux jouent en éducation permanente et leur apport éventuels sur les enjeux de cette dernière ;
- La question du « public » de l'éducation permanente, ceux avec lesquels elle travaille, fait le travail d'émancipation ;
- Les modes opératoires de l'éducation permanente et les difficultés particulières auxquelles ils sont éventuellement confrontés.

L'étude est structurée autour des trois démarches menées en parallèle, à savoir : la revue de littérature, l'analyse des parcours de formateurs et l'analyse des rencontres avec des acteurs de la réflexion sur le secteur.

La revue de littérature ne se veut pas une synthèse de qui existe mais bien une capture des valeurs et fondements de l'éducation permanente ainsi que l'identification, dans l'ouvrage de Christian Maurel principalement, des grandes questions auxquelles l'éducation permanente est actuellement confrontée.

Le chapitre relatif au point de vue de formateurs s'intéresse plus particulièrement à ce qui fait la spécificité de la formation en éducation permanente d'aujourd'hui. Nous épinglerons quelques exemples de modes opératoires mettant en évidence les caractéristiques et les valeurs de l'éducation permanente. Surtout, nous identifierons les enjeux pour la formation en éducation permanente tels qu'ils sont vus par ces acteurs.

² L'objectif était également de rencontrer Luc CARTON, Inspecteur auprès de la fédération Wallonie Bruxelles pour le Brabant wallon, et dès lors pour le CESEP, mais également penseur de l'éducation permanente ayant contribué notamment à une étude importante sur le sujet en France. Malheureusement, cette rencontre n'a pas pu être réalisée pour des questions indépendantes de la volonté de l'un et de l'autre.

Le chapitre sur les acteurs-clé du secteur permettra d'affiner l'analyse du contexte actuel pour l'éducation permanente, de comprendre les difficultés auxquelles les responsables d'organismes d'éducation permanente sont confrontés et de présenter les enjeux qui ont été identifiés par les personnes rencontrées. L'exercice ne consiste pas à mettre en comparaison les différents entretiens et points de vue, mais au contraire, d'en retirer les éléments convergents, ceux sur lesquels tant dans l'analyse de la situation que dans celle des enjeux, les acteurs rencontrés ou plusieurs acteurs rencontrés se retrouvent.

Le dernier chapitre permettra de réunir les éléments issus des trois démarches et de proposer des enjeux partagés de l'éducation permanente en Communauté française de Belgique en cette fin d'année 2012.